Reflets

Morges

morges
VILLE DE MORGES

n° 60
juin 26

GRAND ANGLE 6-9

Notre précieuse eau

4
Chantier innovant à Prairie-Nord

13
Hommages à l'artiste André Pirlot

14
Dahlias, l'autre success-story

Bulletin d'information communal

Édito

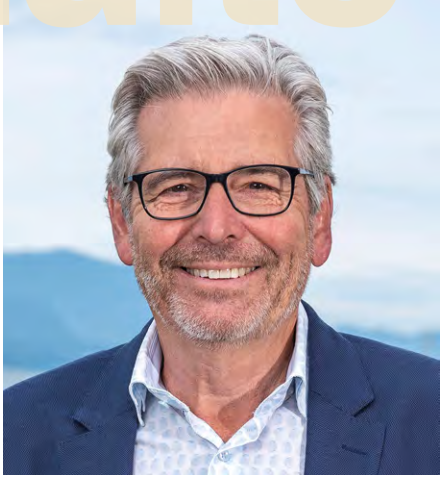

L'eau, un bien si précieux

À Morges, l'eau potable fait partie de notre quotidien au point d'en devenir presque invisible. Pourtant, la qualité et la stabilité de notre approvisionnement constituent un véritable privilège collectif. Depuis bientôt 120 ans, la population morgienne bénéficie de l'eau issue de la nappe phréatique du Morand, une ressource locale d'excellente qualité qui alimente durablement notre ville depuis le pied du Jura. Peu de collectivités peuvent aujourd'hui compter sur une telle richesse naturelle, aussi fiable que précieuse.

Ce privilège nous engage, car les changements climatiques transforment progressivement l'eau potable en enjeu majeur, y compris en Suisse. Si notre situation demeure bonne et enviable en comparaison internationale, les épisodes de sécheresse, les tensions sur certaines ressources et l'évolution des besoins nous rappellent que l'eau potable n'est pas inépuisable. Préserver nos ressources et sensibiliser chacune et chacun à un usage raisonné de l'eau potable deviennent donc des responsabilités essentielles.

C'est dans cet esprit que le nouvel indicateur Hydriscore a été mis en place. Cet outil permet de mieux informer la population sur l'état de nos ressources et d'expliquer plus clairement les éventuelles mesures de restriction lorsque celles-ci s'avéreront nécessaires.

Une communication transparente et compréhensible est indispensable pour renforcer la confiance et encourager les bons réflexes.

Consciente de la chance dont elle bénéficie, la Ville de Morges s'engage depuis plus de vingt ans, avec d'autres communes romandes, dans le projet Solidarit'eau, afin de soutenir des actions d'accès à l'eau potable en faveur de la population de Nouakchott, en Mauritanie. Cet engagement rappelle une évidence essentielle : l'addition de petites gouttes peut créer de grandes rivières. Ensemble, à notre échelle, nous pouvons préserver ce bien commun vital et renforcer la solidarité entre les populations.

Jean-Jacques Aubert
municipal Infrastructures et environnement urbain

©Auteur non identifié/Archives communales de Morges

Construction de la conduite d'eau du Morand en 1908.

imprimé en suisse

IMPRESSUM
Édité par la Ville de Morges - Responsable de la rédaction Patrick Le Fort **Édition** Aude Solinas
Graphisme Terre&Nature Publications SA, Préverenges **Crédit photo couverture** Maud Guye-Vuillème
Photo édito Darrin Vanselow **Tirage** 10 800 exemplaires **Impression** PCL Print Conseil Logistique SA sur papier FSC recyclé

Brèves

LE CHIFFRE

39

places d'accueil parascolaire créées à la prochaine rentrée scolaire

©Sébastien Bovy

Nouvelles autorités

Le 1er juillet, les membres de l'Exécutif élus par la population morgienne les 8 et 29 mars dernier prennent leurs fonctions. Aux côtés des sortants Mélanie Wyss, Laetitia Morandi, Laure Jaton et Laurent Pellegrino, siégeront désormais Mélanie Mojon, Pascal Gemperli et Camille Robert. Mélanie Wyss conserve la syndicature. La Municipalité prend congé des sortants Vincent Jaques, Jean-Jacques Aubert et David Guarna, qui ne se sont pas représentés. Quant au nouveau Conseil communal (parlement), il tiendra sa première séance le 2 septembre. Les nouvelles autorités politiques morgiennes resteront en fonction jusqu'au 30 juin 2031.

Patrick Le Fort
chargé de communication

eDéménagement disponible

Un déménagement prévu ? Depuis le 22 juin 2026, vous pouvez annoncer votre changement d'adresse sans vous déplacer, grâce à la prestation en ligne eDéménagement.

Disponible pour l'ensemble des communes vaudoises, ce service permet de simplifier vos démarches en annonçant votre départ et/ou votre arrivée au sein d'une commune affiliée. Il est accessible en ligne et sans identifiant. Il vous suffit de suivre les étapes du formulaire et de payer directement sur la plateforme. Si votre situation ne vous permet pas d'utiliser eDéménagement, contactez l'Office de la population.

Plus d'infos :
morges.ch/offpop

Noémie Lepage
ingénieure en géomatique

©Thomas Sponti JBA

Début du chantier à la Gracieuse

La transformation du Collège de la Gracieuse commence début juillet, avec le déménagement des classes vers une école provisoire située au chemin de Bellevue, derrière le collège de Chanel. S'ensuivront les travaux qui combineront rénovation, transformations lourdes, construction d'une nouvelle salle de gymnastique et requalification des aménagements extérieurs, pour offrir des espaces végétalisés et inclusifs, favorisant la détente et les apprentissages. Le projet traduit une forte ambition de durabilité, notamment par la mise en œuvre d'une démarche de réemploi des matériaux. Sa mise en service est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2028.

Oriane Viot
chargée de projet au Service de l'urbanisme

©Maud Guye-Vuillème

CHANTIER

Construction temporaire à faible impact

Le secteur de la construction évolue en intégrant les principes de l'économie circulaire et de la préservation des ressources. Exemple à Prairie-Nord.

En attendant des infrastructures pérennes à Prairie-Nord, le secteur accueille deux installations provisoires dès la rentrée scolaire 2026: une UAPE (unité d'accueil parascolaire) de 24 places et un restaurant scolaire de 40 places. Les intentions de la Ville en matière de durabilité se sont concrétisées dès le départ, par l'acquisition de conteneurs modulables d'occasion, issus d'une UAPE provisoire au Mont-sur-Lausanne. Plusieurs matériaux issus des stocks communaux ont également été réemployés, comme des grilles d'arbres et les blocs de pierre, en les détournant de leurs usages initiaux. Le projet a privilégié les circuits courts : le bois d'un sapin abattu sur place a été sculpté par des bûcherons pour créer du mobilier et des jeux.

Préserver les sols

Pour cette installation temporaire, l'objectif était de limiter au maximum l'impact au sol. Les conteneurs reposent sur une structure métallique, elle-même fixée sur des pieux vissés à 2 mètres de profondeur. Cette technique, apparue dès 1830 pour les zones marécageuses, est aujourd'hui largement utilisée pour construire rapidement et durablement, sans recourir à des fondations massives.

Penser à l'avenir

La réversibilité est au cœur du projet. Ici, hormis les réseaux souterrains, tous les éléments sont démontables ou déplaçables. Des interventions sont prévues pour que les arbres soient transplantés si nécessaire. Le bâtiment ainsi que ses fondations pourront être réutilisés ou revendus selon les besoins futurs.

Oriane Viot
chargée de projet au Service de l'urbanisme

©Ville de Morges

SANTÉ

Vive le sport !

Pendant la belle saison, la Ville de Morges propose des activités accessibles à tous les publics.

Envie de bouger cet été ? Plusieurs rendez vous soutenus par la Ville sont gratuits ou presque : Urban Training, Génération en forme, Gym Poussette, le 6AM Club ou encore les Matins Santé (5 francs). La piscine accueille aussi des activités hebdomadaires à prix doux (10–15 francs) telles que l'aquagym, l'aquabike et le yoga sur la pelouse. Le yoga dans le Parc de l'Indépendance permet aussi de profiter du bord du lac tout en se ressourçant.

Côté événements, la Semaine d'activités jeunesse offrira un programme varié pour les jeunes de 6 à 18 ans. Les lève-tôt pourront participer à la Wake Up and Run (5 km à 5h30 du matin), tandis que le Festival des sports animera la piscine avec des démonstrations et des initiations.

Sport autonome

Pour celles et ceux qui préfèrent pratiquer en autonomie, Morges ne manque pas de lieux adaptés : accès au lac pour la natation ou le paddle, Parc des Sports, Parcours Vita en forêt, Piscine du Parc ou encore Parc de Vertou avec ses espaces de street workout et skatepark. Les installations Box Up, proposant du matériel en libre-service, complètent ces possibilités.

Un été dynamique vous attend : il ne reste qu'à choisir votre terrain de jeu !

Plus d'infos :
spom.morges.ch

Tania Bianchin
chargée de projet activité physique et sport populaire

LOISIRS

Un été dans les quartiers

Espace Couvaloup propose avec la Bibliothèque municipale un programme d'animations décentralisées, du 29 juin au 10 juillet.

Espace Couvaloup et la Bibliothèque municipale s'apprêtent à investir les quartiers de la Gracieuse et de l'Églantine et le square du Bluard pour aller à la rencontre de la population morgienne. Du 29 juin au 10 juillet, une multitude d'animations s'y dérouleront dans le cadre d'« Espace Couvaloup : un été dans les quartiers ». Elles seront gratuites et sans inscription.

Lecture à l'Églantine

À l'Églantine, l'équipe de la bibliothèque installera un véritable coin de lecture en plein air et proposera une belle sélection d'ouvrages en libre accès. Petits et grands pourront s'y arrêter pour feuilleter une bande dessinée, découvrir une histoire ou simplement profiter d'un moment au calme. Les bibliothécaires seront également présentes pour partager leurs coups de cœur et transmettre le plaisir de lire.

Yoga, danse et autres activités

En parallèle, l'équipe de travail social d'Espace Couvaloup proposera une programmation variée et conviviale en collaboration avec plusieurs partenaires. Au programme : du yoga, de la danse, une soirée karaoké et bien d'autres surprises. Une belle occasion de rencontrer du monde et de profiter d'animations accessibles à toutes les générations.

Les animations se dérouleront chaque jour, du lundi au vendredi, principalement en matinée. Elles prendront place sur le terrain multisport de la Gracieuse, sur la place de jeux et dans la salle communautaire du quartier de l'Églantine et dans le square du Bluard.

Plus d'infos :
morges.ch/ete-quartiers

Anaïs Krause
travailleuse sociale à Espace Couvaloup

L'eau de la nappe parcourt 14 kilomètres jusqu'à Morges.

©Loffi Souissi

RESSOURCE

Morges et son or bleu

Chaque jour, l'eau coule au robinet avec une évidence qui en ferait presque oublier le chemin parcouru. Pourtant, derrière ce geste anodin se cache un travail remarquable, mené depuis plus de vingt-cinq ans par les Services industriels de la Ville.

L'eau potable morgienne provient de la nappe du Morand, à Montricher, au pied du Jura. Captée à plus de 20 mètres de profondeur, elle est naturellement filtrée par des couches d'humus, de gravier, de sable et d'argile. Ce processus lui confère une excellente qualité microbiologique, sans traitement ultérieur. Elle arrive au robinet à une température constante de 9 °C — calcaire, certes, mais d'une pureté dont bien des villes pourraient être jalouses.

Une source protégée et surveillée

La zone de captage est divisée en trois zones réglementées (S1, S2, S3) qui encadrent strictement les activités en surface. Depuis 2002, près de 180 hectares sont garantis sans pesticides grâce à des partenariats avec les agriculteurs locaux. La qualité de l'eau et le niveau de la nappe sont surveillés hebdomadairement par les Services industriels.

Un trajet de 14 kilomètres

Depuis 1910, l'eau emprunte une conduite de 14 km, rénovée en 2010, pour rejoindre Morges. Deux turbines hydroélectriques produisent de l'électricité pour alimenter l'équivalent d'environ 150 ménages par an. L'eau transite par 7 cuves intégrées dans 3 réservoirs d'un total de 14 660 m³. Cet énorme volume représente l'équivalent de 70 % du château de Morges, ce qui garantit un approvisionnement constant.

En exposition

L'exposition *Sans filtre* retrace cette épopée et se tiendra à l'Espace 81 jusqu'au 30 juin. Une invitation à voir autrement la ressource la plus précieuse qui soit.

Elena Schweizer
dessinatrice en génie civil à la Direction Infrastructures et environnement urbain

CLIMAT

Arroser avec l'eau du lac

Le réseau d'arrosage municipal apporte l'eau du Léman directement aux espaces verts. C'est un élément concret du Plan climat morgien.

Depuis 1992, la Ville de Morges dispose d'un réseau d'arrosage entièrement indépendant du réseau d'eau potable. Alimenté directement par l'eau du Léman, sans traitement particulier, ce système permet de préserver la source du Morand tout en assurant l'entretien des espaces verts. Les quais, la rue Louis-de-Savoie, le Parc de l'Indépendance, les Jardins Marie-de-Seigneux, le Parc des Sports, la promenade de Castellane, la piscine, le camping, le cimetière et l'établissement horticole sont alimentés par ce réseau.

Trois stations

Pour assurer ce fonctionnement, la Ville exploite deux stations de pompage : l'une intégrée à la station de pompage du chauffage à distance de la piscine et l'autre située au parc de Vertou. Une troisième station indépendante, située au port du Petit-Bois, complète l'alimentation destinée au cimetière et à l'établissement horticole.

Impact minimal

Limiter l'utilisation de l'eau potable est une priorité de la Ville de Morges. Les mesures allant dans ce sens sont en phase avec le Plan climat communal. La volonté de la Ville est de favoriser des aménagements paysagers moins gourmands en eau, tout en assurant les besoins résiduels avec un impact minimal sur les réserves d'eau potable. Cette approche peut également inspirer les particuliers, notamment par la récupération d'eau de pluie pour les jardins et plantations ou la création de noues. La Ville soutient financièrement ce type de projets.

Plus d'infos :
morges.ch/subventions

Stanley Mathey
responsable de l'Office des parcs et promenades

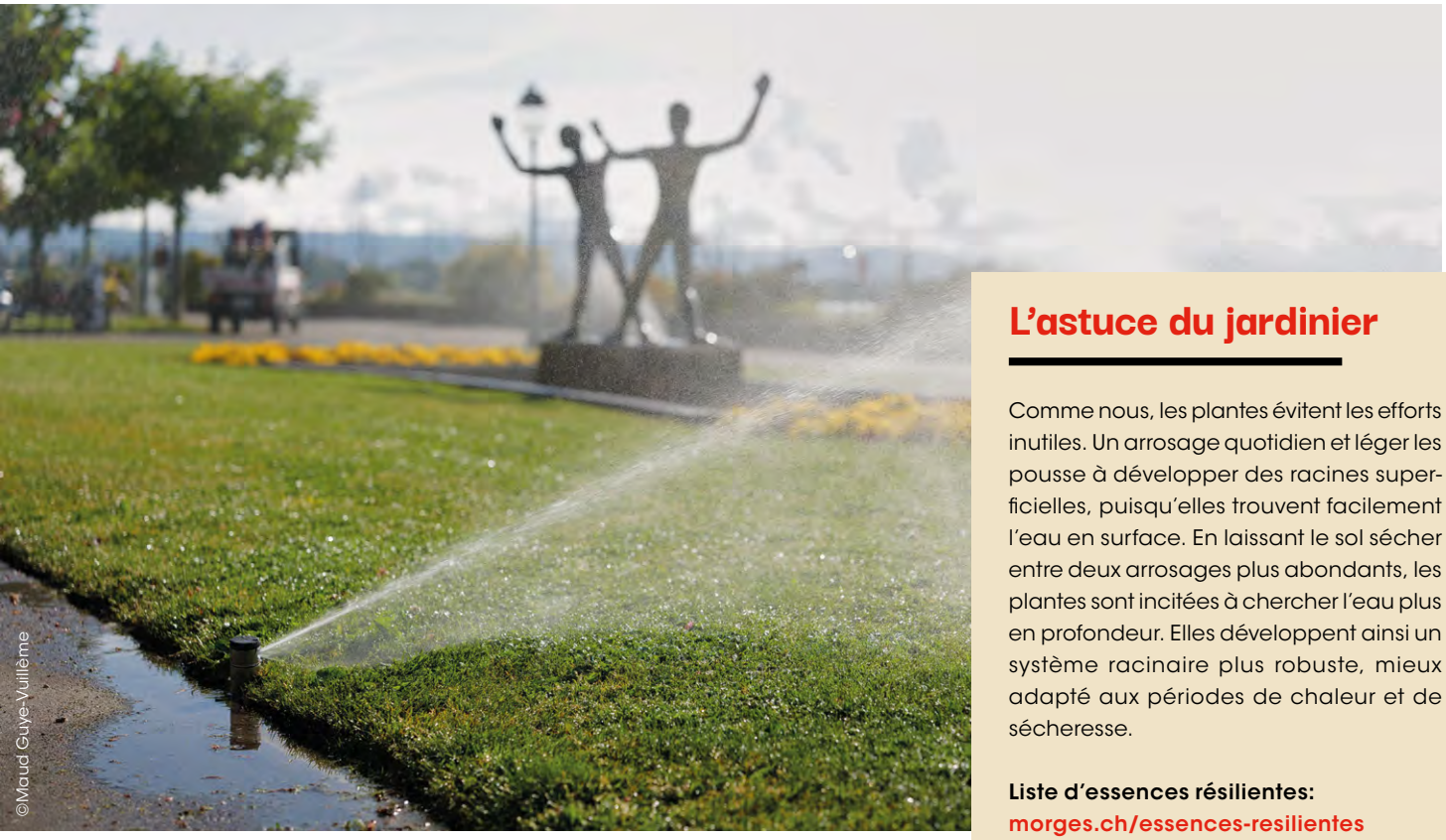

©Maud Guye-Vuillème

L'astuce du jardinier

Comme nous, les plantes évitent les efforts inutiles. Un arrosage quotidien et léger les pousse à développer des racines superficielles, puisqu'elles trouvent facilement l'eau en surface. En laissant le sol sécher entre deux arrosages plus abondants, les plantes sont incitées à chercher l'eau plus en profondeur. Elles développent ainsi un système racinaire plus robuste, mieux adapté aux périodes de chaleur et de sécheresse.

Liste d'essences résilientes:
morges.ch/essences-resilientes

Eau

©Maud Guye-Vuillème

GRAND ANGLE

RÉSERVES

L'Hydriscore à votre service

Stéphane Oulevay est responsable administratif et promotion aux Services industriels de la Ville de Morges. Il a contribué à mettre en place un nouvel indicateur sur les ressources en eau, l'Hydriscore. Interview.

En quoi consiste l'Hydriscore ?

C'est un indicateur des réserves d'eau potable, mis en place en mai par les neuf distributeurs d'eau potable de la région, y compris la Ville de Morges. L'Hydriscore s'inspire du Nutriscore et a été créé par les Services industriels de Nyon. Sur une échelle colorée de 0 à 4, il renseigne de façon simple et claire sur l'état actuel des ressources en eau. On peut le consulter sur hydriscore.live.

Comment cet indicateur est-il mis à jour ?

En période sèche, il est actualisé une fois par semaine. Lorsque les réserves d'eau sont suffisantes, la mise à jour se fait une fois par mois. Pour Morges, l'indice est calculé par rapport à la hauteur de la nappe phréatique du Morand, mais également aux prévisions météorologiques. L'Hydriscore donne d'ailleurs aussi une tendance : à la hausse, stable ou à la baisse.

Pourquoi est-ce important de connaître l'état des ressources ?

L'eau potable de notre région vient essentiellement de nappes et de sources. C'est une chance. Mais les derniers étés ont été très secs. Les distributeurs d'eau ont la responsabilité d'alerter la population en cas de réserves basses. Dans le degré 4, des restrictions d'utilisation de l'eau peuvent même être imposées.

Qui l'Hydriscore peut-il intéresser ?

Toute la population et les entreprises de paysagisme. Est-ce le bon moment de planter un nouveau gazon ? De remplir sa piscine ? L'Hydriscore y répond.

Plus d'infos :
hydriscore.live

Patrick Le Fort
chargé de communication

1 centime par mètre cube pour la solidarité

Depuis 2011, la Ville de Morges soutient Solidarit'eau Suisse. Cette association regroupe des communes et services des eaux engagés pour améliorer l'accès à l'eau potable, notamment à Nouakchott en Mauritanie. Par cette démarche, la ville verse l'équivalent d'un centime par mètre cube d'eau consommé, soit environ 13 000 francs par année. Cette contribution permet de financer des projets durables tels que la construction de puits, de conduites d'eau et d'installations sanitaires, au bénéfice de plus d'une centaine de milliers de personnes.

Plus d'infos :
solidariteausuisse.ch

Stanley Mathey
responsable de l'Office des parcs et promenades

PATRIMOINE

« Les fontaines contribuent à l'identité des villes et villages »

Les fontaines, édifices emblématiques d'une ville, seront au cœur du prochain livre de Salvatore Gervasi. *Reflets* s'est entretenu avec le lauréat de la Distinction culturelle 2025.

Après avoir publié trois ouvrages sur l'histoire morgienne, comment l'idée vous est-elle venue d'écrire un livre sur les fontaines ?
Un ami collectionneur de cartes postales m'a permis de numériser une riche collection consacrée au canton de Vaud, dont de magnifiques vues de fontaines animées. Cela m'a donné de la matière pour un livre.

En quoi votre livre sera-t-il différent des publications existantes ?
Si plusieurs publications ont déjà traité de la construction ou des matériaux, mon ouvrage mettra davantage l'accent sur leur rôle social à travers les siècles. Longtemps, les fontaines ont été de véritables lieux de vie : on y puisait l'eau, mais on s'y retrouvait aussi pour discuter, échanger des nouvelles, laver le linge ou abreuver les animaux. Avec l'arrivée de l'eau courante dans les habitations, leur fonction utilitaire a diminué. Elles n'en demeurent pas moins des éléments essentiels du patrimoine, contribuant encore aujourd'hui à l'identité des villes et villages, tout en constituant des espaces de fraîcheur et de convivialité.

Combien de fontaines compte-t-on à Morges ?
Dans la ville, on compte 32 fontaines, datant pour les premières des XV^e^ et XVI^e^ siècles, allant de la fontaine classique en pierre aux bornes modernes permettant de se rafraîchir et de boire.

Pourriez-vous nous dévoiler un «secret» sur elles ?
La majorité d'entre elles sont raccordées au réseau d'eau potable. Quatre fontaines, toutefois, sont alimentées par l'eau du lac et s'y déversent ensuite, comme l'ensemble des canalisations d'eau claire.

Lisa Buffet
chargée de projets à l'Office de la culture

Territoire

Frelon européen
4 cm

Frelon asiatique
3 cm

Guêpe commune
1,2 cm

©Didier Bettens

ENVAHISSEUR

Halte au frelon asiatique

Seule une vigilance collective permet de contenir l'expansion des frelons asiatiques. Depuis cette année, la Ville de Morges soutient financièrement les particuliers dans la destruction des nids.

Le frelon asiatique *(Vespa Velutina)* est une espèce nuisible et invasive en Suisse. Plus grand qu'une guêpe, ce prédateur se distingue du frelon européen indigène *(Vespa crabro)* par ses pattes jaunes et son aspect plus foncé. Son régime alimentaire, composé notamment d'abeilles et d'autres insectes, cause des dégâts importants aux ruches et bouleverse l'équilibre écologique local. En 2025, la situation dans le canton de Vaud s'est aggravée : près de 900 nids ont été signalés, une hausse vertigineuse de 400 % par rapport à l'année précédente.

Détruire les nids

La clé de la lutte contre le frelon asiatique réside dans une intervention précoce. Le nid primaire, construit par la reine au printemps dans des abris protégés et plutôt bas (garages, avant-toits, etc.) est plus simple à détruire. Le nid secondaire, beaucoup plus gros, est érigé à la cime d'arbres pendant l'été et difficile d'accès. Il vaut donc mieux intervenir, si possible, sur les nids primaires avant que la colonie ne se déplace vers le nid secondaire.

Comment procéder si vous repérez un nid ?

- **Garder vos distances :** restez au moins à 5 m pour votre sécurité ;
- **Documentez :** prenez une photo et notez l'emplacement ;
- **Signalez :** transmettez l'information sur **frelonasiatique.ch** ;
- **N'intervenez jamais seul·e :** des professionnels interviendront suite à votre signalement.

Une fois l'intervention réalisée, demandez une subvention à la Ville de Morges sur la page **morges.ch/frelon-asiatique**. Elle rembourse 40% des coûts de destruction, jusqu'à 500 francs.

Giada Darini
chargée de projets en durabilité

Nid primaire de frelons asiatiques.

©Margot Jonas

MOBILITÉ

Morges, idéale à pied ou à vélo

La belle saison est le moment idéal pour repenser ses déplacements. Pour les trajets du quotidien, la marche et le vélo constituent des alternatives pratiques, rapides et agréables.

En recherche d'itinéraires sûrs pour cheminer ou pédaler ? La Ville de Morges met à disposition des dépliants proposant des parcours directs et sécurisés pour relier les principaux points d'intérêt de la ville. Les plans « métro minuto » indiquent le temps de trajet : une manière concrète de constater que de nombreux déplacements peuvent se faire en quelques minutes sur le territoire morgien. Le dépliant est disponible au Greffe municipal ou en téléchargement sur **morges.ch/cartemobilite**.

Alternative au chemin des Zizelettes

Parmi les itinéraires recommandés se trouve une alternative au chemin des Zizelettes, fermé dès cet été pour cause de travaux. Pour relier la gare à Riond-Bosson, l'itinéraire alternatif passe par le chemin Claude-Anet, le chemin de Bochet et la rue des Uttins. Aménagé en rue cyclable, il donne la priorité aux modes doux aux intersections.

Subventions pour la mobilité douce

Pour rappel, la Ville de Morges incite sa population à se déplacer en mobilité douce à travers son fonds d'encouragement. Cette aide permet de bénéficier de subventions jusqu'à 20% du prix d'achat d'un vélo ou autre équipement.

Nadja Brantschen
chargée de projets au Bureau de la mobilité

BILAN

Un fonds d'encouragement bien sollicité

La Ville de Morges a soutenu 1471 initiatives écologiques locales au cours de la législature écoulée.

Depuis 2021, la Ville de Morges a versé plus de 1,6 million de francs de subventions à l'aide de son fonds d'encouragement pour l'énergie et le développement durable. Elle a soutenu pas moins de 1471 initiatives locales, aidant à concrétiser les projets d'habitantes et habitants en faveur d'une ville plus durable.

Projets photovoltaïques

Une grande partie des subventions ont permis de soutenir des actions en faveur de la transition énergétique du territoire. Grâce à ce soutien, plus de 90 projets photovoltaïques ont vu le jour. Ensemble, ces installations produisent l'équivalent de la consommation électrique d'environ 570 ménages. Le fonds a également soutenu plus de 40 rénovations énergétiques, améliorant durablement la performance des bâtiments et réduisant leur consommation d'énergie. En parallèle, plus de 30 pompes à chaleur subventionnées ont remplacé des chauffages au mazout ou au gaz.

Aussi pour la mobilité

La mobilité durable est également au cœur de l'action, avec près de 1100 subventions accordées, dont 62% pour des vélos électriques. Les aides pour vélos cargos ont été multipliées par trois en quatre ans. À travers ces projets, la société morgienne poursuit sa transition vers une ville plus sobre en énergie, plus agréable à vivre et mieux préparée aux défis climatiques de demain. Chaque initiative compte pour bâtir une ville plus résiliente et durable.

Plus d'infos :
morges.ch/subventions

Thalia Asper
stagiaire à l'Office de la durabilité

Culture

©MaudGuye-Vuilleme

RUE CENTRALE

Culture en plein air

Une sculpture, des expositions, des événements : l'espace public s'enrichit avec deux placettes dédiées à la culture, près de la gare.

Impossible de la manquer. La sculpture *Self Transformation* de l'artiste Jakub Flejšar, offerte par la Fondation Valmont, est venue enrichir l'une des deux placettes de la rue Centrale. Installée vers la gare, l'œuvre dialogue avec l'architecture, attirant le regard des passantes et passants dans cette rue fréquentée.

Scène ouverte et expos en vue

Sur l'autre placette de la rue, juste à côté, des animations ponctuelles prennent vie. Un exemple ? Lors de la Fête de la Danse, des danseuses et danseurs s'y produisent, transformant la rue Centrale en scène à ciel ouvert, accessible à toutes et tous.

L'espace permet aussi d'installer des expositions artistiques temporaires. En 2025, le public a pu voir l'exposition *Morges se mire* de José Gaggio, qui invitait à découvrir la ville à travers des compositions mêlant photographies et peintures. Prochainement, l'exposition *Morges par-dessus les toits* de l'artiste Bernadette Salignac offrira un nouveau regard sur la ville, cette fois vue du ciel. Enfin, cet été, les scouts de Morges proposeront des créations artistiques réalisées par leurs membres.

Un quartier culturel

Les deux placettes de la rue ont une vocation artistique. C'était un souhait exprimé dans le cadre de la démarche participative menée pour le réaménagement des rues du Sablon et Centrale. Ces espaces ont ainsi été pensés par la Ville comme des lieux de rencontre où l'art et les activités s'invitent ponctuellement. À travers ces initiatives, la rue Centrale confirme son rôle d'espace culturel vivant.

Ludivine Guex
cheffe de l'Office de la culture

©Maud Guye-Vuillème

Claire Schenk
représentante de l'héritage artistique
d'André Pirlot

CRÉATION

« Remettre son travail en lumière »

À l'occasion du centenaire de la naissance du sculpteur André Pirlot, plusieurs événements célèbreront cet artiste d'origine belge qui a marqué l'espace public morgien. Rencontre avec Claire Schenk, amie de l'artiste et représentante de son héritage artistique.

Comment avez-vous connu André Pirlot ?

Je l'ai connu parce que son fils était mon élève. Nous avons rapidement sympathisé et sommes devenus de très proches amis. Par la suite, je l'ai accompagné pour la préparation d'expositions en Suisse et en Belgique. C'était un grand sculpteur et ce jubilé est l'occasion de remettre son travail en lumière.

Quelle était sa relation avec Morges ?

Né en Belgique, il s'est formé en Suisse à l'École des arts industriels de Genève. C'est à ce moment-là qu'il rencontre sa future épouse, Gil, une Morgienne et fille du peintre Gaston Faravel. Après quelques années en Belgique, le couple choisit finalement de s'installer à Morges.

Quels événements auront lieu dans le cadre du jubilé ?

Plusieurs temps forts sont prévus. Jusqu'en novembre, six sculptures sont exposées au Musée Alexis Forel. Une classe du Collège Jacques-Dubochet, qui a étudié les œuvres de l'artiste, y présentera également ses réalisations. Du 3 octobre au 12 décembre, le Musée Bolle consacrera une exposition mettant en avant la diversité de son travail. Enfin, du 20 octobre au 30 novembre, l'Espace 81 présentera le sculpteur et ses liens avec Morges, notamment à travers ses enseignes emblématiques. Enfin, cet été, des visites guidées consacrées à l'artiste sont menées en ville par le Groupe des guides de Morges.

Quel souvenir gardez-vous de lui ?

C'était un homme ouvert et convivial. Il est parfois venu faire de la poterie avec mes élèves. Il avait le don, avec son regard bienveillant, de les motiver. Même les moins habiles arrivaient à réaliser de belles pièces.

Romane Berberat
coordinatrice culturelle

©Raphaël Dupertuis

FLORALIE

Trente ans d'émerveillement

La Fête du Dahlia célèbre cet été son 30e anniversaire. Une longévité due à un engagement associatif exemplaire.

De juillet à fin octobre, le quai Igor-Strawinsky se couvre de couleurs entre le Temple et la Blancherie. Cet été, plus de 1200 plantes, déclinées en une cinquantaine de variétés, transforment l'espace public en un tableau vivant. Pour la 30e édition de la Fête du Dahlia, le décor s'inspire des contes et légendes, incluant fées dissimulées et nouvelles compositions végétales.

De Berne à Morges

L'origine de la manifestation remonte à 1996. Le fleuriste morgien Ernest Lüthi, affectueusement surnommé « Le P'tit Lüthi », organise la première édition après avoir admiré un événement similaire dans le canton de Berne. Avec le soutien de la Ville, il introduit ces fleurs originaires du Mexique sur les quais de Morges. Le succès populaire est immense. L'engagement professionnel et associatif d'Ernest Lüthi, jusqu'à son décès en 2019, laisse un héritage floral pérenne.

Engagement citoyen

Derrière la manifestation gratuite se cache une mobilisation citoyenne impressionnante. L'association Morges Fleur du Léman, créée en 2004, orchestre l'événement avec l'aide de plus de 80 bénévoles qui entretiennent les massifs chaque mercredi depuis juillet. Financée à 80 % par ses propres revenus (sponsoring, ventes de tubercules, dons), l'association dépend de la générosité du public pour perpétuer cette tradition. Tirelires installées près du Temple et à la Blancherie, adhésions annuelles ou parrainages de massifs sont les bienvenus pour soutenir cette initiative unique en son genre.

Deux événements de la 30e Fête du Dahlia sont à retenir : le grand week-end de fête, du 21 au 23 août à la Blancherie, et la vente de tubercules de dahlias le 7 novembre sur les quais.

Plus d'infos :
fetedudahlia.ch

Raphaël Cornut
coordinateur des manifestations

Nos jubilaires

La Ville de Morges adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux aux centenaires et nonagénaires de la commune, parmi lesquels :

Mme Yvonne Paccaud
100 ans le 21 juin

Mme Jeanne Dorthe
100 ans le 24 juin

Mme Angelina Martone
90 ans le 11 avril

Mme Ana Maria Sanchez
90 ans le 16 avril

Mme Édith Suchet
90 ans le 27 avril

Mme Sitina Aikaterini
90 ans le 3 mai

Mme Muriel Hegi
90 ans le 5 mai

M. Michel Aymé
90 ans le 24 mai

Mme Marie Ramseyer
90 ans le 26 mai

M. Willy Scheidegger
90 ans le 8 juin

Mme Janine Zurlinden
90 ans le 13 juin

Mme Maria Rosa Gachet
90 ans le 15 juin

Mme Nadia Ellenberger
90 ans le 19 juin

Mme Hélène Christine Laurent
90 ans le 21 juin

SCOUTS

100 ans d'aventure et de partage

La Tribu du Grand Lac, groupe scout laïc de Morges, célèbre cette année son 100e anniversaire. Plusieurs animations publiques sont au programme.

Fondée en 1926, la Tribu du Grand Lac rassemble aujourd'hui plus de 130 membres, âgés de 7 à 25 ans. Pour marquer ce centenaire, plusieurs rendez-vous ouverts à la population mettront le groupe morgien en lumière.

Temps fort des festivités : un camp scout au Parc de Vertou du 13 au 16 août. Repas sur le feu, forge et jeux permettront aux familles de découvrir l'univers d'un camp scout. « L'idée, c'est d'ouvrir les portes du scoutisme au public et de montrer concrètement à quoi ressemble un camp scout », explique Vincent Ellenrieder, responsable de groupe de la Tribu du Grand Lac.

Une exposition à l'Espace 81, une expérience immersive au Château de Morges sous forme de labyrinthe en 3D et une chasse au trésor compléteront le programme. « C'est aussi une super occasion pour que les anciens reprennent contact avec la vie de la tribu », souligne le responsable.

Plus d'infos :
tribudugrandlac.ch/100-ans

Aude Solinas
assistante en communication

1930

2025

Agenda

©Darrin Vanselow

JUIN

Exposition « SANS FILTRE. Les secrets de l'eau précieuse et naturelle de Morges »
Par les Services industriels - Ville de Morges
Jusqu'au 30 juin
Espace 81

Espace Couvaloup : un été dans les quartiers
Du 29 juin au 10 juillet
Square du Bluard, Gracieuse, Églantine

Caf' Conc'
Les vendredis soir, jusqu'au 28 août
Square du Bluard

JUILLET

Exposition « 100 ans des Scouts de Morges »
Du 4 juillet au 26 août
Espace 81

La Tradition
Organisé par le Club Nautique Morgien
Du 4 au 5 juillet
Place de la Navigation

Morges Open Air
Du 10 juillet au 7 septembre
Château de Morges

Silent Disco
17 et 18 juillet, 14 et 15 août 21h-3h
Piscine du Parc

AOÛT

Fête nationale
1er août
17h place de la Navigation
18h30 partie officielle place Louis-Soutter (parc de l'Indépendance)
22h15 feux d'artifice face au Château de Morges

Abbaye de Morges
Du 1er au 3 août
Parc des Sports

Fête du Port
Du 7 au 9 août
Place de la Navigation

Festival des sports
Édition piscine
15 août 10h-19h
Piscine du Parc

Grand week-end de la 30e Fête du Dahlia
Du 21 au 23 août
La Blancherie

Colibris Festival
23 août
Sur les quais

Paillote Festival
Du 27 au 29 août
Parc de l'Indépendance

Wake Up and Run
28 août 5h30
Plage de la Cure d'Air

Exposition « Gouttelette, à la poursuite du temps perdu »
Dans le cadre du Livre sur les quais
Du 29 août au 6 septembre
Espace 81

SEPTEMBRE

Le livre sur les quais
Du 4 au 6 septembre
Sur les quais

Exposition « Giant steps »
Du 9 au 25 septembre
Espace 81

Journées européennes du patrimoine
12 et 13 septembre
Plusieurs lieux

Grand Marché d'automne
26 septembre
Centre-ville

Exposition « Nella Stücker »
Du 30 septembre au 18 octobre
Espace 81

OCTOBRE

Exposition « André Pirlot »
Du 22 octobre au 29 novembre
Espace 81

Festival Salamandre
Du 22 au 25 octobre
CUBE de Beausobre

Thé dansant pour seniors
27 octobre 14h-17h
Caves de Couvaloup

Night Run Morges
31 octobre
Parc des Sports

Agenda complet :
morges.ch/agenda